



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche de présentation synthétique du dossier n°2024-

Date de publicité	<i>Cadre réservé à l'administration</i>
ACTIVITÉ	
LOCALISATION (commune, plage)	
COORDONNÉES GPS (latitude, longitude)	
SUPERFICIE DE L'OCCUPATION DEMANDÉE	
DÉTAILS DES ÉQUIPEMENTS DEMANDES	
PÉRIODE D'OCCUPATION DEMANDÉE	
CONDITION DE CANDIDATURE	<i>Pièces à fournir par courrier avec accusé de réception :</i> - Demande d'autorisation d'occupation temporaire disponible à l'adresse suivante : http://www.corse-du-sud.gouv.fr/les-autorisations-d-occupation-temporaire-du-r241.html - Formulaire d'étude d'incidence N2000, si nécessaire disponible à la même adresse
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES	15 jours après la date de publication
VOIES ET DÉLAI DE RECOURS	À réception de la décision, le candidat peut faire un recours devant le tribunal administratif de Bastia dans les deux mois suivant la date de réception.